



Commandement à payer aux fins de saisie-vente

Par **graine de lin**, le **19/02/2014** à **20:10**

suite du sujet de Graine de lin

Re-bonsoir,

Désolée mais le stress m'en a fait oublié de vous poser d'autres questions. J'avais un 4x4 pour mon activité professionnelle (chevaux) qui est au nom de mon mari depuis le 21 Janvier 2014. Véhicule qui sert encore pour l'activité professionnelle de mon mari.

Mes questions:

Y a t-il une incidence sur le fait que le véhicule à changer de propriétaire tardivement?

Si le montant de la saisie n'est pas suffisant qu'est-ce que je risque?

Merci pour vos réponse et toutes mes félicitations pour votre dévouement.

Cordialement.

Graine de lin